



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC CONCERNANT LE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO POUR L'ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le Conseil municipal a adopté, lors d'une séance ordinaire en date du 6 novembre 2023, le calendrier des séances du Conseil pour l'année **2024** qui prévoit qu'elles auront lieu aux dates et heures suivantes :

Lundi	8	Janvier	2024	à	18 h 30
Lundi	5	Février	2024	à	18 h 30
Lundi	4	Mars	2024	à	18 h 30
Lundi	8	Avril	2024	à	18 h 30
Lundi	6	Mai	2024	à	18 h 30
Lundi	3	Juin	2024	à	18 h 30
Lundi	8	Juillet	2024	à	18 h 30
Lundi	12	Août	2024	à	18 h 30
Lundi	9	Septembre	2024	à	18 h 30
Lundi	7	Octobre	2024	à	18 h 30
Lundi	4	Novembre	2024	à	18 h 30
Lundi	2	Décembre	2024	à	18 h 30

DONNÉ À SAINT-BRUNO CE SEPTIÈME JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS.


Rachel Bourget
Directrice générale